

Année scolaire 2022-2023

vendredi 23 juin à 18h00

(réunion ordinaire du 3^e trimestre)

Lieu : Ecole Terre de Légendes

Membres présents :

Monsieur Vaubourg, Maire de Bouxurulles et président du SIVS

Madame Deschaseaux, Maire de Savigny et vice-présidente du SIVS

Madame Nicolas, Maire de Vomécourt sur Madon

Madame Simonin, Maire de Marainville

Monsieur Fairise, Adjoint au maire d'Avrainville

Monsieur Menétrier, Maire de Xaronval

Monsieur Tallotte, Maire de Battexey

Monsieur Bregeot, Maire de Bettoncourt

Monsieur Bastien, Maire d'Avillers

Monsieur Prévot-Pierre, Maire de Pont sur Madon

Mmes Lallement, Gerardin, Pluyette, Rodrigues et M Charrier, parents délégués

Monsieur Lallement, président de l'association des Trois Vallées

Madame Hill, ATSEM

Mesdames Chartier, Remy, Lelièvre, Jeangeorges, Hein et Rodriguez, enseignantes

Membres excusés:

Madame Bizé, IEN de la Circonscription de Golbey.

Monsieur Aubry, DDEN

Monsieur Thiery, maire d'Hergugney

Madame Muller, directrice du périscolaire

Madame Chartier est désignée secrétaire de séance.

Madame Rodriguez remercie chacun pour sa présence.

● Répartition pédagogique et effectifs pour la rentrée 2023-2024

Madame Rodriguez remercie les maires pour le lien qu'ils ont fait entre les familles et l'école concernant l'inscription des futurs PS.

Concernant les inscriptions des enfants nés en 2020, 15 enfants (des communes de notre regroupement et extérieur) intégreront l'école.

Les nouveaux parents ont visité l'école avec les enfants le 9 juin, pour bien expliquer le fonctionnement des différents services.

1/2 matinée d'accueil pour les futurs PS s'est tenue du 12 au 16 juin.

Voici les effectifs à ce jour pour la rentrée 2023:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	17	10	14	23	15	21	17

Au total : 132 élèves.

Répartition des élèves (validée par madame l'IEN):

M. CHARTIER : 15 PS et 6 MS= 21 élèves
S. REMY : 11 MS et 10 GS = 21 élèves
V. LELIEVRE : 14 CP et 7 CE1 = 21 élèves
V. JEANGEORGES : 16 CE1 + 7 CE2 = 23 élèves
C. HEIN : 8 CE2 + 14 CM1 = 22 élèves.
J. RODRIGUEZ : 7 CM1 + 17 CM2 = 24 élèves

Les familles seront informées de la classe de leur enfant la dernière semaine de l'année scolaire. L'équipe enseignante insiste sur le fait que la répartition est un acte pédagogique. Les décisions prises seront fermes.

L'école a fait la demande, en juin, pour avoir un service civique à la rentrée. Cette personne pourrait intervenir dans les classes de cycle 2 pour des missions d'aides auprès des enseignantes.

● Stage de remise à niveau

L'école n'est pas concernée : aucun enfant n'a été ciblé et aucune enseignante ne souhaite participer à ce stage.

● Activités coopératives et pédagogiques du 2^{ème} trimestre et de fin d'année

Activités coopératives :

- Benne papier : c'est toujours un beau succès; la 58^{ème} benne est en cours.
- Collecte de fournitures scolaires usagées pour sensibiliser les enfants remises à l'association « une lueur d'espoir pour Ayden ».

Activités pédagogiques :

- **SRAV** : Durant la semaine du 22 mai, les élèves du CP au CM2 se sont entraînés au "Savoir Rouler" sur différents ateliers. Les enseignantes remercient les parents qui ont aidé à encadrer cette semaine sportive. Un seul bémol à cette activité : le jeudi qui n'a pas pu se tenir par manque de bénévoles. L'an prochain, les enseignantes relanceront davantage les familles pour éviter d'annuler certaines journées. Après cette semaine d'entraînement, une sortie vélo s'est déroulée le 23 juin sans les CP. Madame Rodriguez remercie la commune de Marainville qui a accueilli les différents groupes.

Remerciements également aux parents bénévoles qui ont passé l'agrément et qui donnent de leur temps pour la réussite de cette opération (1 adulte pour 6). L'an prochain, les parents seront de nouveau sollicités afin de respecter le taux d'encadrement nécessaire à ce genre d'activité.

- **Natation** Mme Rodriguez fait une petite parenthèse concernant la natation. L'an prochain, les dates pour nos sessions piscine vont être modifiées. En effet, les élèves du CP au CM2 se rendront à la piscine en novembre-décembre, les lundis et vendredis après-midis et en mai-juin, les mardis matins et jeudis après-midis. Suite à une modification du fonctionnement de la piscine et du nombre de maîtres nageurs disponibles, il faudra des parents accompagnateurs agréés pour prendre en charge un groupe d'enfants sur chaque créneau,

Pour l'heure, seulement 2 personnes se sont portées volontaires et elles ne pourront pas assurer toutes les séances. Pour rappel un agrément est valable 5 ans et s'obtient après une petite formation de 2 heures dont voici les dates proposées pour la première période.

Période 1	
Samedi 09/09 9h30-11h30 Piscine Olympique	Jeudi 21/09 16h-18h30 Piscine de Golbey Rdv école Jean de la Fontaine Golbey
Mercredi 13/09 9h-11h30 Piscine de Thaon	Jeudi 05/10 14h-16h Piscine Iris Epinal

Merci de vous faire connaître auprès d'une enseignante pour une inscription à une de ces dates. En l'absence de parents agréés, les élèves ne pourront pas bénéficier de l'intégralité des séances possibles.

- Une sortie maternelle s'est également déroulée le 23 juin. Au cours de celle-ci, 4 ateliers se sont enchaînés : fresque avec empreintes de mains/rallye photos dans Savigny/balade arc-en-ciel/parcours sportif "La muraille de Chine".
- Lili Engel in Berlin : spectacle en allemand pour les classes de CE2/CM1 ET CM à Châtel.
- Zoo d'Amnéville le 2 juin pour les élèves de maternelles.
- Musée du Textile à Wesserling le 13 juin pour les élémentaires.
- Kermesse autour du monde le 30 juin de 16h45 à 19h avec l'APE.

Le soutien financier et humain de l'APE est nécessaire pour toutes ces actions menées. Les enseignantes les remercient encore chaleureusement.

- Futurs 6^{èmes} : visites effectuées les 1^{er} et 22 juin et inscriptions en cours aussi bien pour le collège de Charmes que pour celui de Mirecourt, qui le fait de façon dématérialisée.

● Point sur le périscolaire

L'équipe périscolaire doit de plus en plus écrire de « mots » dans les cahiers d'école afin de prévenir régulièrement les parents de problèmes de comportement. Ceci peut s'expliquer le relâchement de fin d'année certes, mais l'équipe espère des enfants un peu plus respectueux des autres, du matériel et des adultes à la prochaine rentrée !

Une réflexion est en cours quant aux « petits objets » rapportés de la maison. Les enfants adorent montrer, échanger, partager leurs trésors (peluches, jouets, collections diverses...) mais se pose la question de la limite à accorder à ces petits plaisirs qui divertissent mais qui sont aussi parfois source de problèmes entre enfants (détérioration volontaire ou pas,

jalousie...). Il en est de même pour les ballons; les ballons de foot en cuir gonflés à bloc devraient laisser la place à des ballons moins dangereux pour les enfants (et le bâtiment...).

Mme Muller remercie les petites mains de cette année 2022/2023, Anne-Lise, Armelle, Illona, qui ont prêté main forte aux permanentes.

Ce mois-ci, l'équipe périscolaire a aussi accueilli Maëlys, ancienne élève, pour un stage de formation professionnelle. Tout le monde lui souhaite une bonne continuation.

Pour septembre 2023, l'équipe périscolaire travaille à pouvoir proposer aux enfants des séances d'aide aux devoirs, une activité parallèle de l'accueil de loisirs périscolaire. Cette information n'engage pas le SIVS à ce jour car pour le moment les choses ne sont pas encore sur rails mais cette proposition reste un objectif.

EXTRASCOLAIRE

Mme Muller remercie toutes les familles qui font confiance à l'équipe pour faire passer aux enfants de belles vacances en juillet. L'effectif affiche complet tous les jours.

Des remerciements sont également présentés à Mme Morgane Nicolas qui accueillera gratuitement le centre de loisirs chez elle pour découvrir toutes sortes de petits animaux sociables et plein de vie. Permettre aux enfants de profiter de cette sortie gratuitement n'engendre pas de supplément pour les familles.

Le planning d'animation a été diffusé le lundi 12 juin, soit un mois avant le démarrage du centre de loisirs (délais habituels). En raison d'un déplacement le mardi 13 (rencontre entre directeurs d'accueil au CREPS de Lorraine), Mme Muller n'a diffusé les fiches d'inscription qu'à partir du jeudi 15. A partir de cette date et en moins d'une semaine, les places se sont envolées. Une surprise pour l'équipe quant à la rapidité d'attribution; bravo aux parents qui ont été d'une réactivité remarquable! Cette réactivité permet d'ajuster au mieux la quantité de matériel ainsi que l'encadrement au jour le jour. C'est un vrai confort pour la préparation des animations.

Pour les plus déçus, Mme Muller comprend bien que le manque de place peut être une difficulté mais :

1. La règle est la même pour tout le monde : premier arrivé, premier servi

Donc pas de jugement sur le caractère prioritaire de certaines familles plus que d'autres.

2. Plus de 90% des inscrits sont des enfants de l'école

Donc pas d'extérieurs qui prennent la place des enfants du secteur

3. Aucun forcing ne sera toléré : Les enfants déposés « de force » par contrariété du manque de place ne seront pas rajoutés aux effectifs ; s'il le faut, d'autres autorités seront contactées pour régler le différend. Aucun risque ne sera pris quant à la capacité d'accueil acceptée par les agréments!

● Activités coopératives (intervention de l'Association des Parents d'Elèves).

La parole est donnée à monsieur Lallement, qui remercie les maires des communes pour le prêt des salles et matériel lors des diverses manifestations.

- Les dictionnaires et calculatrices pour les futurs 6ème sont commandés et seront distribués à leurs réceptions.
- Les différentes activités réalisées en points retraits ont très bien fonctionnées cette année
- Les prochaines activités de l'APE sera la kermesse du 30 juin, le Repas chez Breton en juillet puis viendra au mois de septembre, la foire à Xaronval et son fameux jus de pommes.

Coopératives scolaires et Budget alloué à l'école.

Rappel:

a) Chaque classe dispose d'un budget qui sert aux achats liés aux activités de la classe (livres, bricolage, petites fournitures, ...). Ce fond est alimenté par les ventes organisées par l'école (calendriers, photo de classe, etc) et par les cotisations des familles en début d'année (12 ou 15 euros selon les classes).

Voici le bilan des caisses de classe à ce jour.

MANGUE	476,67
SPECULOS	445,47
VIOLETTE	115,22
VANILLE	357,96
CITRON	195,18
JASMIN	543,62

b) L'école a une coopérative centrale qui a pour fonction de gérer les dépenses communes à toutes les classes. Ce compte reçoit et redistribue les subventions et les bénéfices divers de chaque classe. Cette coopérative centrale est en cours de bilan (reliquat de la subvention de l'APE, reliquat cotisation cahiers, photos de classe, vente de calendriers, bennes papiers).

c) L'Association des Trois Vallées : Cette année, l'Association de parents a donné la somme de 2000 € pour les enfants lors d'un premier versement, et 2000 euros en juin pour le solde de la subvention. L'équipe enseignante remercie le montant généreux octroyé.

Le bilan de l'utilisation des subventions est présenté au conseil d'école. Un tableau a été transmis à l'APE ce jour.

d) Les classes ont aussi des crédits du SIVS qui servent pour la commande de rentrée ainsi qu'à l'achat de matériel pédagogique en courant d'année (comme le renouvellement d'ouvrages en fonction des programmes, renouvellement de jeux abîmés ...). La somme allouée sera globale pour l'école. 4 000 € ont été demandés dont 500 € pour l'achat de manuels et 500 € pour le renouvellement de jeux en maternelle.

Il faut s'attendre cependant à un dépassement car les produits ont fortement augmenté. Les commandes de rentrée ont déjà utilisé quasi l'intégralité du budget.

Remarque : les fournitures individuelles ne doivent pas être à la charge des communes mais à celle des familles. La demande de 7 euros par enfant pour l'achat des cahiers a été reconduite cette année ; ce fonctionnement permet d'offrir des produits de qualité et uniforme dans les classes, un coût préférentiel chez les fournisseurs et plus de facilité pour les parents qui sont déchargés de cette commande. Toutes les familles sans exception versent cette cotisation bien que le choix soit laissé : 7 euros ou l'équipe enseignante transmet la liste des cahiers.

Les enseignantes souhaiteraient que le SIVS installe le panneau de regroupement dans l'angle du parking enseignant comme notifié sur les plans d'évacuation.

Les peintures au sol pourraient être refaites car avec le temps, elles deviennent peu visibles.

Le matériel informatique commence également à atteindre ses limites. Cela sera une dépense à envisager dans les années à venir car au bout de dix ans, les appareils sont moins performants (lenteur essentiellement).

- Élections du bureau pour la liste électorale de l'année 2023/2024

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, le conseil d'école doit désigner en son sein les membres d'une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission, constituée en bureau des élections, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Ont été désignés : mmes Gerardin et Pluyette, parents d'élèves déléguées, mme Hein, enseignante et m. Aubry- DDEN.

- Remarques diverses

Mme Hill, ATSEM de cette école, souhaite rappeler aux parents qu'un enfant malade est mieux chez lui qu'à l'école. En effet, un enfant qui arrive à l'école malade est généralement un enfant qui repart chez lui dans les heures qui suivent.

Enfin, un grand merci de l'équipe enseignante à la famille Lallement pour les 12 belles années au côté de l'école, en tant que représentants de parents d'élèves et membres du bureau de l'association. Son engagement et sa disponibilité ont été précieux à l'école. Une page se tourne ...

La séance est levée à 19h00. Monsieur Tallotte, maire de Battexey offre le verre de l'amitié.

Secrétaire

M. Chartier

Présidente

J. RODRIGUEZ